

Ref.	Titre	Page
5.1	Les effectifs des centres de formation d'apprentis ; évolution	136
5.2	Les apprentis par région et académie	138
5.3	Les origines scolaires des apprentis	140
5.4	Les apprentis par spécialité de formations	142
5.5	L'apprentissage dans le supérieur	144
5.6	Poids des formations par apprentissage sur les formations professionnelles (2 nd degré)	146
5.7	Les apprentis en 2001-2002 (résultats provisoires)	148
5.8	L'insertion des sortants d'apprentissage au 1 ^{er} février 2000	150

PRÉSENTATION

Plus de 365 874 apprentis sont recensés en 2000-2001 dans les centres de formation d'apprentis (CFA), 336 636 dans des CFA sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale et 29 238 dans des CFA sous tutelle du ministère de l'Agriculture et de la Pêche. L'augmentation du nombre d'apprentis s'observe depuis 1992. Importante dans les premières années, elle tend aujourd'hui à se ralentir : + 1,6 % par rapport à 1999-2000, + 2 % l'année précédente.

Les formations de niveau V restent les formations les plus fréquemment suivies par apprentissage, puisqu'on y recense les deux tiers des apprentis. Mais leur poids continue de diminuer régulièrement et les effectifs concernés baissent cette année encore.

Parallèlement, le développement des préparations aux autres diplômes se poursuit, au profit notamment des formations équivalentes ou supérieures au baccalauréat (de niveaux IV et plus). La part de ces formations ne cesse d'augmenter et elle représente, cette année, 32,9 % du nombre d'apprentis (contre 31,1 % en 1999-2000).

En 2000-2001, environ 51 190 apprentis préparaient un diplôme de l'enseignement supérieur, soit une progression de 12 % par rapport à 1999-2000.

Les filles sont toujours largement minoritaires dans l'apprentissage, dont elles ne représentent que 30 % des effectifs. Toutefois, leur part varie fortement en fonction du niveau de diplôme préparé, elles représentent 26 % des effectifs de niveau V, 35 % aux niveaux IV ou II et I mais elles sont 42 % à préparer un diplôme de niveau III.

Les centres de formation d'apprentis sont gérés par des organismes privés (51,5 %), des chambres de métiers ou de commerce et d'industrie (32,8 %), des établissements publics d'enseignement (lycées, universités, sections d'apprentissage) (12,4 %).

DÉFINITIONS

■ **Apprentis.** Les apprentis sont des jeunes âgés de 16 à 25 ans qui préparent un diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique (ou un titre homologué) dans le cadre d'un contrat de travail de type particulier, associant une formation en entreprise – sous la responsabilité d'un maître d'apprentissage – et des enseignements dispensés dans un centre de formation d'apprentis.

■ **CPA.** Classe préparatoire à l'apprentissage

■ **CLIPA.** Classe d'initiation préprofessionnelle par alternance.

■ **Centres de formation d'apprentis (CFA).** Les CFA sont des établissements d'enseignement dispensant une formation générale, technologique et pratique qui doit compléter la formation reçue en entreprise et s'articuler avec elle. Ils sont soit sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale, soit sous tutelle du ministère de l'Agriculture et de la Pêche (951 CFA sous tutelle de l'Éducation nationale et 194 CFA sous tutelle de l'Agriculture ont participé à l'enquête). Ils sont créés pour la plupart à la suite de la conclusion de conventions entre les régions et des organismes pour une durée de cinq ans renouvelable. Ainsi les CFA peuvent être distingués selon les types d'organismes qui les gèrent : municipalités, chambres de commerce et d'industrie, chambres de métiers, organismes privés, établissements publics d'enseignement. Un petit nombre de CFA, dits « à convention nationale », sont créés à la suite d'une convention passée avec l'État.

■ **Taux de scolarisation en apprentissage.** Pourcentage de jeunes d'un âge donné scolarisés en apprentissage par rapport à la population totale du même âge.

POUR EN SAVOIR PLUS

(Références exhaustives : voir rubrique de même nom en fin d'ouvrage)

Sources

1 à 4 *Tableaux statistiques*, n° 6804.

Voir aussi

Note d'Information, 01.17.

1 Évolution des effectifs dans les centres de formation d'apprentis (France métropolitaine + DOM)

	Éducation nationale						Agriculture et Pêche					
	1995-1996	1996-1997	1997-1998	1998-1999	1999-2000	2000-2001	1995-1996	1996-1997	1997-1998	1998-1999	1999-2000	2000-2001
CAP et autres diplômes niveau V	180 904	181 610	181 194	179 363	175 927	174 226	8 687	9 693	10 869	11 863	12 015	11 617
BEP	32 603	38 530	42 455	46 169	47 959	47 753	3 526	4 104	4 645	5 113	5 211	5 221
Mentions complémentaires	6 432	7 302	7 423	7 553	7 261	6 511			6	23	23	5
BP et autres diplômes niveau IV	22 549	25 745	29 274	30 956	31 664	32 230	3 129	3 2783	3 189	3 430	3 662	3 721
Bac professionnel	15 364	18 017	21 471	24 979	27 356	29 653	268	1 341	2 543	3 023	3 475	3 751
BTS	10 666	14 392	17 376	19 809	21 608	23 277	1 873	2 378	3 204	3 606	3 889	4 523
Autres diplômes d'enseignement supérieur	7 465	9 391	13 772	17 500	19 849	22 986	46	148	269	245	338	400
France métropolitaine + DOM	275 983	294 987	312 965	326 329	331 624	336 636	17 529	20 942	24 725	27 303	28 613	29 238
CPA/CLIPA	9 675	10 049	9 231	8 378	8 729	9 219	734	774	656	796	911	934

2 Répartition des apprentis par niveau de formation et par année en 2000-2001

(France métropolitaine + DOM)

	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	Cursus 1 an	Total	% de filles
Niveau V	119 663	102 914	6 098	16 658	245 333	26%
Niveau IV	35 806	32 216	47	1 286	69 355	35%
Niveau III	17 760	15 653	167	1 973	35 553	42%
Niveaux II et I	8 120	5 348	2 165	-	15 633	36%
Total	181 349	156 131	8 477	19 917	365 874	30%

3 Répartition des apprentis par niveau et selon l'organisme gestionnaire en 2000-2001

(France métropolitaine + DOM)

	V	IV	III	II et I	Total
Collectivités locales et territoriales	7 753	1 356	159		9 268
Chambres de commerce et d'industrie	19 764	8 398	6 736	3 053	37 951
Chambres de métiers	67 967	12 004	1 781	183	81 935
Organismes privés	116 270	34 891	19 815	11 491	182 467
Établissements publics d'enseignement	15 878	4 038	1 924	641	22 481
CFA à conventions nationales	858	1 196	427	53	2 534
Chambres d'agriculture	332	124	31		487
Organismes privés agricoles	2846	1 453	1 428	203	5 930
Établissements publics agricoles	13665	5 895	3 252	9	22 821
Total	245 333	69 355	35 553	15 633	365 874

4 Taux de scolarisation en apprentissage en 2000-2001

(France métropolitaine + DOM)

Âge	Effectifs	Taux de scolarisation (%)
16 ans	59 137	7,4
17 ans	72 307	9,2
18 ans	60 150	7,2
19 ans	43 394	5,2
20 ans	30 160	3,6
21 ans	21 439	2,7
22 ans	15 839	2,1
23 ans	10 069	1,3
24 ans	6 601	0,9
25 ans	6 070	0,8

PRÉSENTATION

La répartition géographique de l'apprentissage, qui est liée à l'environnement économique local (notamment à l'existence d'entreprises aptes à accueillir les jeunes), fait apparaître de grandes diversités régionales.

Tous niveaux de formation confondus, l'apprentissage est fortement développé dans les régions du Sud, du Sud-Ouest et en Île-de-France. Mais Nantes reste l'académie où il y a le plus d'apprentis. Cette année, Reims, Créteil et Versailles augmentent fortement leur nombre d'apprentis. À l'inverse, dans les académies de Clermont-Ferrand et des DOM, les effectifs diminuent.

L'Île-de-France concentre 16,1 % (15,5 % en 1999-2000) de l'ensemble des apprentis de France. Dans cette région, l'essentiel de l'augmentation des effectifs d'apprentis est imputable au développement des formations de niveaux III et surtout II et I (+ 7,7 % pour les formations de niveau III, + 22,5 % pour les formations de niveaux II et I). Ce poids des formations du supérieur dans le développement de l'apprentissage est également très visible dans quasiment toutes les régions, puisque parmi celles qui ont des formations de niveaux II et I, toutes sauf deux (Bourgogne, académie de Dijon ; et Poitou-Charentes, académie de Poitiers) enregistrent une hausse de leur effectifs.

DÉFINITIONS

- **Niveau V.** Préparation d'un diplôme de second cycle court professionnel.
- **Niveau IV.** Préparation d'un diplôme type brevet professionnel ou baccalauréat.
- **Niveau III.** Préparation d'un diplôme bac + 2, type BTS ou DUT.
- **Niveaux II et I.** Préparation d'un diplôme de 2^e ou 3^e cycle universitaire, ou un diplôme de grande école.

POUR EN SAVOIR PLUS

(Références exhaustives : voir rubrique de même nom en fin d'ouvrage)

Sources

1 *Tableaux statistiques*, n° 6742.

Voir aussi

Note d'Information, 01.17.

1 Effectifs des centres de formation d'apprentis par niveau de formation

(France métropolitaine, DOM, TOM, France entière)

Régions	Académies	Niveau V	Niveau IV	Niveau III	Niveau II	Niveau I	Total
Alsace	Strasbourg	9 977	2 008	735	136	79	12 935
Aquitaine	Bordeaux	12 771	2 669	1 157	181	161	16 939
Auvergne	Clermont-Ferrand	6 083	1 406	272	125	-	7 886
Basse-Normandie	Caen	7 633	1 601	501	91	56	9 882
Bourgogne	Dijon	8 502	1 953	640	101	111	11 307
Bretagne	Rennes	11 713	3 437	1 237	175	74	16 636
Centre	Orléans-Tours	12 230	2 867	1 522	228	33	16 880
Champagne-Ardenne	Reims	5 974	1 134	385	275	120	7 888
Corse	Corse	1 147	120	18	-	-	1 285
Franche-Comté	Besançon	5 317	1 858	1 072	33	-	8 280
Haute-Normandie	Rouen	9 148	2 788	1 421	410	369	14 136
Île-de-France	Créteil	11 129	2 577	2 120	970	852	17 648
	Paris	8 246	3 732	4 463	1 734	637	18 812
	Versailles	12 025	4 038	3 235	1 989	1 126	22 413
	Total Île-de-France	31 400	10 347	9 818	4 693	2 615	58 873
Languedoc-Roussillon	Montpellier	8 949	1 683	669	187	177	11 665
Limousin	Limoges	2 491	811	95	39	24	3 460
Lorraine	Nancy-Metz	10 271	3 030	1 478	209	58	15 046
Midi-Pyrénées	Toulouse	10 241	2 577	1 006	103	223	14 150
Nord - Pas-de-Calais	Lille	10 764	4 241	1 368	128	477	16 978
Pays de la Loire	Nantes	17 944	6 430	2 765	141	291	27 571
Picardie	Amiens	7 527	2 031	1 264	151	152	11 125
Poitou-Charentes	Poitiers	9 734	2 491	833	83	118	13 259
Provence - Alpes - Côte-d'Azur (PACA)	Aix-Marseille	12 483	3 942	2 190	718	474	19 807
	Nice	9 120	1 645	548	22	-	11 335
	Total PACA	21 603	5 587	2 738	740	474	31 142
Rhône-Alpes	Grenoble	9 293	3 275	1 488	467	102	14 625
	Lyon	9 177	3 984	2 550	752	471	16 934
	Total Rhône-Alpes	18 470	7 259	4 038	1 219	573	31 559
France métropolitaine		239 889	68 328	35 032	9 448	6 185	358 882
Guadeloupe	Guadeloupe	1 171	126	187	-	-	1 484
Martinique	Martinique	1 309	142	178	-	-	1 629
Guyane	Guyane	256	6	-	-	-	262
La Réunion	La Réunion	2 708	753	156	-	-	3 617
	Total DOM	5 444	1 027	521	-	-	6 992
France métropolitaine + DOM		245 333	69 355	35 553	9 448	6 185	365 874
TOM	Nouvelle-Calédonie	28	-	-	-	-	28
France entière		245 361	69 355	35 553	9 448	6 185	365 902

PRÉSENTATION

En 2000-2001, 75,9 % des apprentis inscrits en première année arrivent du système scolaire. Cette stabilité, observée depuis cette année, fait suite à plusieurs années de baisse : 80 % en 1996-1997, 78 % en 1997-1998, 77 % en 1998-1999 et 75,8 % en 1999-2000.

Parmi les apprentis inscrits en première année de formation de niveau V (CAP, BEP, MC...), près de 80 % ont au moins le niveau troisième et 45,5 % sortent d'une troisième. La hausse du niveau scolaire général des nouveaux apprentis, observée depuis plusieurs années, se poursuit lentement.

En ce qui concerne les apprentis inscrits en formation de niveau IV, la plupart arrivent de seconde année de CAP en 2 ans ou de terminale BEP.

La part des anciens apprentis qui, en 2000-2001, continuent leurs études en apprentissage est identique à celle observée l'année précédente (18,7 %). Cette proportion est relativement élevée pour les apprentis en première année de formation de niveau IV où près de 50 % étaient en apprentissage l'année précédente. Même si cette proportion est en baisse comparée à l'an passé, son importance montre que l'apprentissage est une filière professionnelle à part entière associant formation et emploi, aux côtés des filières sous statut scolaire.

DÉFINITIONS

- **BEP.** Brevets d'études professionnelles.
- **CAP.** Certificats d'aptitude professionnelle.
- **CFA.** Centres de formation d'apprentis.
- **CPA.** Classes préparatoires à l'apprentissage. Les classes préparatoires à l'apprentissage peuvent être implantées dans un collège ou un lycée professionnel, ou être annexées à un CFA.
- **CLIPA.** Classes d'initiation préprofessionnelle par alternance. Ces classes peuvent être implantées dans un collège ou un lycée professionnel, ou être annexées à un CFA.
- **MC.** Mentions complémentaires.

POUR EN SAVOIR PLUS

(Références exhaustives : voir rubrique de même nom en fin d'ouvrage)

Sources

1 *Tableaux statistiques*, n° 6804.

Voir aussi

Note d'Information, 01.17.

1 Situation des apprentis de première année des diplômes de niveaux V et IV en 2000-2001 (cursus 2 et 3 ans) (France métropolitaine + DOM)

	Niveau V				Niveau IV				Total	
	BEP-MC		Sauf BEP-MC		BP-BM		Sauf BP-BM		Total	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Situation scolaire antérieure :										
5 ^e	10	0,0	1 035	1,1	-	-	-	-	1 045	0,7
4 ^e SEGPA	104	0,4	3 873	4,1	-	-	-	-	3 977	2,6
Autre enseignement spécial	30	0,1	1 756	1,9	-	-	-	-	1 786	1,1
CPA, CLIPA de collège	84	0,3	3 355	3,6	-	-	-	-	3 439	2,2
CPA ou CLIPA de CFA	482	1,9	5 240	5,6	-	-	-	-	5 722	3,7
4 ^e	382	1,5	9 452	10,0	-	-	-	-	9 834	6,3
3 ^e	13 244	51,8	41 147	43,7	-	-	-	-	54 391	35,0
1 ^{re} année CAP 3 ans	31	0,1	324	0,3	-	-	-	-	355	0,2
2 ^e année CAP 3 ans	92	0,4	264	0,3	-	-	-	-	356	0,2
3 ^e année CAP 3 ans	93	0,4	146	0,2	371	2,2	44	0,2	654	0,4
Seconde prof. (1 ^{re} année BEP ou CAP 2 ans)	1 622	6,3	3 601	3,8	-	-	-	-	5 223	3,4
Terminale BEP ou 2 ^e année CAP 2 ans	1 914	7,5	4 337	4,6	2 769	16,4	8 918	47,2	17 938	11,5
Mention complémentaire scolaire	16	0,1	37	0,0	142	0,8	81	0,4	276	0,2
1 ^{re} prof. (1 ^{re} année bac pro ou BT)	80	0,3	209	0,2	79	0,5	414	2,2	782	0,5
Terminale prof. (2 ^e année bac pro ou BT)	105	0,4	240	0,3	116	0,7	316	1,7	777	0,5
Seconde générale et techno.	2 110	8,3	2 803	3,0	32	0,2	113	0,6	5 058	3,3
Première générale et techno.	347	1,4	626	0,7	26	0,2	563	3,0	1 562	1,0
Terminale générale et techno. (y compris agricole)	422	1,7	1 523	1,6	697	4,1	842	4,5	3 484	2,2
Autre classe du second degré	12	0,0	253	0,3	21	0,1	28	0,1	314	0,2
Supérieur (BTS et plus)	72	0,3	334	0,4	474	2,8	129	0,7	1 009	0,6
Total des scolaires	21 252	83,2	80 555	85,6	4 727	27,9	11 448	60,6	117 982	75,9
Situation d'apprentissage antérieure :										
1 ^{re} année niveau V	889	3,5	4 009	4,3	775	4,6	139	0,7	5 812	3,7
Années terminales niveau V	2 441	9,6	3 656	3,9	10 457	61,8	5 939	31,5	22 493	14,5
1 ^{re} année niveau IV	19	0,1	67	0,1	173	1,0	196	1,0	455	0,3
Années terminales niveau IV	34	0,1	77	0,1	90	0,5	88	0,5	289	0,2
Supérieur	7	0,0	30	0,0	22	0,1	13	0,1	72	0,0
Total des apprentis	3 390	13,3	7 839	8,3	11 517	68,0	6 375	33,8	29 121	18,7
Contrat de qualification, stage	125	0,5	537	0,6	121	0,7	189	1,0	972	0,6
Emploi (y compris CES)	122	0,5	345	0,4	117	0,7	250	1,3	834	0,5
Chômage	132	0,5	625	0,7	56	0,3	109	0,6	922	0,6
Service national	7	0,0	64	0,1	3	0,0	17	0,1	91	0,1
Autres	521	2,0	4 166	4,4	388	2,3	489	2,6	5 564	3,6
Total des autres situations	907	3,6	5 737	6,1	685	4,0	1 054	5,6	8 383	5,4
Total	25 549	100,0	94 131	100,0	16 929	100,0	18 877	100,0	155 486	100,0

PRÉSENTATION

En 2000-2001, l'apprentissage en France métropolitaine + DOM, tous niveaux de formation confondus, reste orienté vers des domaines technico-professionnels de la production.

Cela est principalement dû aux effectifs importants d'apprentis en niveau V, qui préparent pour les deux tiers d'entre eux (68,8 %) leur diplôme dans ces domaines. Les effectifs les plus importants se concentrent dans l'alimentation, les industries mécaniques et de transformation et le bâtiment. Les domaines technico-professionnels de la production sont à dominance fortement masculine puisque plus de 94,4 % des apprentis sont des garçons.

Les filles sont majoritaires dans les préparations aux diplômes du commerce, de la santé et de la coiffure.

Les formations de niveau IV relèvent un peu plus des domaines technico-professionnels de la production (56,7 %) mais la différence avec des domaines technico-professionnels des services s'estompe doucement.

Les spécialités de niveau III (BTS) relèvent plus fréquemment du secteur des services, plus particulièrement du commerce et de la vente, comptabilité, gestion.

C'est aux niveaux supérieurs (II et I) que l'apprentissage se développe le plus fortement (+ 18,6 %). Les formations de niveau II relèvent en grande partie des domaines technico-professionnels des services. À l'inverse, les formations de niveau I (en grande partie des préparations au diplôme d'ingénieur) relèvent principalement des domaines technico-professionnels de la production.

DÉFINITIONS

■ **Spécialités de formations.** La nomenclature utilisée est celle des spécialités de formations, établie par le Conseil national de l'information statistique (CNIS) en décembre 1993. Le niveau de classement retenu est le niveau 100, dit des « groupes de spécialités ».

■ **Niveau V.** Préparation d'un diplôme de second cycle court professionnel.

■ **Niveau IV.** Préparation d'un diplôme type brevet professionnel ou baccalauréat.

■ **Niveau III.** Préparation d'un diplôme bac + 2, type BTS ou DUT.

■ **Niveaux II et I.** Préparation d'un diplôme de deuxième ou troisième cycle universitaire, ou équivalent.

Remarque : sept groupes, non mentionnés dans le tableau 1, ne sont représentés qu'au niveau I :

- groupe 112, « Chimie-biologie, biochimie » (effectifs : 22, dont 12 filles) ;
- groupe 117, « Sciences de la Terre » (effectifs : 13, dont 5 filles) ;
- groupe 122, « Économie » (effectifs : 24, dont 4 filles) ;
- groupe 125, « Linguistique » (effectifs : 47, dont 40 filles) ;
- groupe 128, « Droit, sciences politiques » (effectifs : 73, dont 51 filles) ;
- groupe 341, « Aménagement du territoire, développement, urbanisme » (effectifs : 34, dont 19 filles) ;
- groupe 346, « Spécialités militaires » (effectifs : 8, dont 3 filles).

Les totaux et sous-totaux du tableau 1 tiennent compte de ces effectifs.

POUR EN SAVOIR PLUS

(Références exhaustives : voir rubrique de même nom en fin d'ouvrage)

Sources

1 *Tableaux statistiques*, n° 6804.

Voir aussi

Pages 4.8 à 4.13 ainsi que 11.7 et 11.8 relatives au second cycle professionnel, chapitre 4 (« Les élèves du second degré ») et chapitre 11 (« Les DOM-TOM ») de la présente édition de *Repères et références statistiques*.

Note d'Information, 01.17.

1 Effectifs des apprentis par groupe de spécialités et par niveau de formation en 2000-2001 (1)

(France métropolitaine + DOM)

Groupes de spécialités de formation	V	IV	III	II	I	Total	Filles
G111 Physique-chimie	-	-	86	-	45	131	46
G113 Sciences naturelles, biologie, géologie	-	-	9	-	-	9	7
G114 Mathématiques	-	-	18	65	2	85	38
G115 Physique	-	-	-	-	26	26	6
G116 Chimie	-	-	55	-	13	68	43
G118 Sciences de la vie	-	-	82	-	-	82	54
G120 Spécialités pluridisciplinaires sciences humaines et droit	-	-	-	35	-	35	18
G136 Langues vivantes, civilisations étrangères	-	-	-	16	-	16	16
Total domaines disciplinaires (1)	-	-	250	116	265	631	340
G200 Technologies industrielles fondamentales	-	61	986	587	1 199	2 833	416
G201 Technologies de commandes des transformations industrielles	-	1 097	3 199	42	66	4 404	150
G210 Spécialités plurivalentes de l'agronomie et l'agriculture	769	2 503	1 285	-	164	4 721	780
G211 Productions végétales, cultures spécialisées	4 749	1 041	858	9	-	6 657	1 368
G212 Productions animales, élevage spécialisé	4 459	1 062	428	-	-	5 949	1 913
G213 Forêts, espaces naturels, faune	878	269	384	-	-	1 531	84
G214 Aménagement paysager	5 717	1 821	765	-	102	8 405	407
G220 Spécialités pluritechnologiques des transformations	410	121	17	-	3	551	70
G221 Agroalimentaire, alimentation, cuisine	44 051	4 944	848	121	61	50 025	5 917
G222 Transformations chimiques et apparentées	156	201	345	107	182	991	506
G223 Métallurgie	702	31	255	-	-	988	246
G224 Matériaux de construction, verre	268	44	16	-	-	328	173
G225 Plasturgie, matériaux composites	259	320	301	21	33	934	53
G226 Papier, carton	55	19	31	-	29	134	15
G227 Énergie, génie climatique	5 022	1 914	387	-	22	7 345	30
G230 Spécialités pluritechnologiques génie civil, construction	260	261	256	15	211	1 003	100
G231 Mines et carrières, génie civil, topographie	1 027	199	153	-	-	1 379	42
G232 Bâtiment : construction et couverture	14 553	1 870	68	-	-	16 491	54
G233 Bâtiment : finitions	19 610	1 978	22	-	-	21 610	294
G234 Travail du bois et de l'ameublement	12 822	3 017	134	14	-	15 987	243
G240 Spécialités pluritechnologiques matériaux souples	360	48	-	-	-	408	383
G241 Textile	44	94	5	-	18	161	63
G242 Habillement	750	140	-	-	-	890	583
G243 Cuirs et peaux	200	-	-	-	2	202	48
G250 Spécialités pluritechnologiques mécanique-électricité	1 016	3 438	1 174	-	-	5 628	131
G251 Mécanique générale et de précision, usinage	3 011	1 977	290	-	1 456	6 734	228
G252 Moteurs et mécanique auto	20 169	3 861	489	-	37	24 556	97
G253 Mécanique aéronautique et spatiale	85	160	-	20	-	265	7
G254 Structures métalliques	15 408	1 684	240	-	-	17 332	68
G255 Électricité, électronique	12 087	5 118	1 174	261	1 004	19 644	300
Total domaines technico-professionnels de la production	168 897	39 293	14 110	1 197	4 589	228 086	14 769
G310 Spécialités plurivalentes échanges et gestion	-	52	640	1 524	141	2 357	1 239
G311 Transport, manutention, magasinage	2 650	686	565	206	-	4 107	627
G312 Commerce, vente	27 092	7 207	9 076	2 737	137	46 249	31 486
G313 Finance, banque, assurances	-	117	940	101	74	1 232	730
G314 Comptabilité, gestion	189	897	4 203	2 459	103	7 851	5 476
G315 Ressources humaines, gestion du personnel	-	-	48	109	109	266	209
G320 Spécialités plurivalentes de la communication	-	-	250	42	46	338	153
G321 Journalisme et communication	141	184	-	-	-	325	129
G322 Techniques de l'imprimerie et de l'édition	1 691	671	155	-	12	2 529	705
G323 Techniques de l'image, du son, du spectacle	695	126	20	-	-	841	466
G324 Secrétariat, bureautique	483	1 381	1 824	-	-	3 688	3 579
G325 Documentation, bibliothèques, administration de données	-	-	23	-	12	35	9
G326 Informatique, traitement de l'information	-	-	1 041	763	584	2 388	377
G330 Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales	357	1 263	5	-	-	1 625	1 353
G331 Santé	6 918	6 210	431	-	16	13 575	11 589
G332 Travail social	493	27	144	-	-	664	626
G333 Enseignement, formation	-	-	41	-	-	41	27
G334 Accueil, hôtellerie, tourisme	17 999	2 465	1 193	39	45	21 741	10 863
G335 Animation culturelle, sportive et de loisirs	407	735	24	-	-	1 166	416
G336 Coiffure, esthétique et autres soins	16 643	7 838	112	-	-	24 593	22 528
G343 Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement	575	139	419	155	10	1 298	451
G344 Sécurité des biens et des personnes	103	64	39	-	-	206	33
Total domaines technico-professionnels des services (1)	76 436	30 062	21 193	8 135	1 331	137 157	93 093
Total (1)	245 333	69 355	35 553	9 448	6 185	365 874	108 202

(1) Sept groupes, non mentionnés ci-dessus, ne sont représentés qu'au niveau I (cf. Remarque dans « Définitions »).

PRÉSENTATION

Poursuivant la tendance observée depuis 1993, l'apprentissage continue de se développer très rapidement dans l'enseignement supérieur. En 2000-2001, 51 186 jeunes ont préparé un diplôme d'enseignement supérieur par la voie de l'apprentissage, soit une hausse de près de 12,0 % en un an, qui suit une augmentation de 11,0 % l'année précédente. Le BTS occupe toujours une place prépondérante, puisqu'il regroupe près de 54,3 % des apprentis du supérieur.

4 644 apprentis préparent un diplôme d'ingénieur (contre 4 171 l'an passé), surtout dans les spécialités de la mécanique, technologie et de l'électricité, électronique, ce qui explique en partie le faible taux de féminisation de ces formations (12,7 % de filles).

Les autres se répartissent entre des diplômes très variés (de la licence au DESS), essentiellement dans le secteur du commerce, vente, comptabilité, gestion **1**.

La proportion de jeunes inscrit en BTS ou en DUT par apprentissage à l'issue d'une classe terminale est de 59,8 %. Mais ils sont 22,4 % (contre 20,6 % l'an passé) à intégrer une formation par apprentissage après un parcours dans un autre cursus du supérieur **2**.

La préparation d'un diplôme d'ingénieur par apprentissage reste pour 32,7 % des jeunes un moyen de poursuivre des études après l'obtention d'un DUT **3**.

Ainsi, on constate cette année une forte hausse du nombre d'apprentis déjà en apprentissage l'an passé. Elle passe de 10,8 % à 20,4 % pour les apprentis ingénieurs de première année, de 14,7 % à 19,1 % pour les apprentis dans les autres formations de niveaux II et I.

DÉFINITIONS

■ **Structures juridiques des CFA du supérieur.** Pour la plupart des formations autres que le BTS, des CFA ont été créés, avec différents types de structures :

- soit l'université est seul organisme gestionnaire ;
- soit l'organisme gestionnaire est une association-loi 1901 où coopèrent des établissements d'enseignement supérieur et des organismes professionnels ou des entreprises ;
- soit une branche professionnelle, une entreprise ou une chambre consulaire passe une convention avec une université à laquelle elle sous-traite tout ou partie de la formation assurée dans le CFA qu'elle gère.

■ **BTS.** Brevets de techniciens supérieurs.

■ **DUT.** Diplômes universitaires de technologie.

POUR EN SAVOIR PLUS

(Références exhaustives : voir rubrique de même nom en fin d'ouvrage)

Sources

1 à **4** *Tableaux statistiques*, n° 6804.

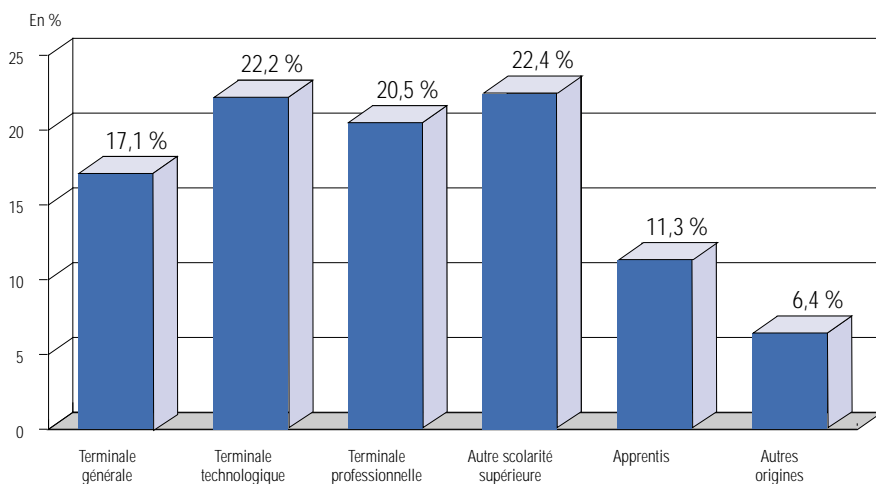
Voir aussi

Note d'Information, 01.17.

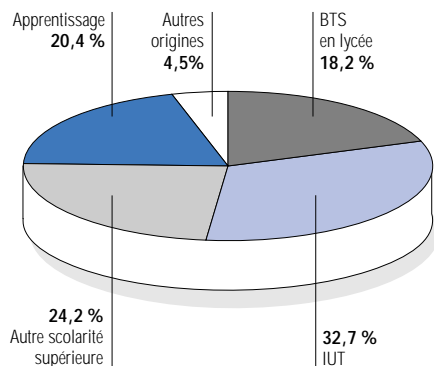
1 Évolution des effectifs d'apprentis préparant un diplôme d'enseignement supérieur (France métropolitaine + DOM)

	1995-1996	1996-1997	1997-1998	1998-1999	1999-2000	2000-2001
BTS/BTSA	12 539	16 770	20 580	23 415	25 497	27 800
DUT	2 067	1 917	2 889	3 357	3 702	4 285
Autres diplômes et titres homologués de niveau III	667	1 265	2 134	2 809	3 308	3 468
Total niveau III	15 273	19 952	25 603	29 581	32 507	35 553
Licence	56	41	184	312	411	692
Maîtrise	577	590	1 033	1 334	1 572	1 837
Niveau II non compris licence et maîtrise	2 196	3 285	4 551	5 497	5 797	6 919
Total niveau II	2 829	3 916	5 768	7 143	7 780	9 448
Diplômes ingénieurs	1 734	2 044	2 777	3 539	4 171	4 644
DESS	193	275	438	603	941	1 162
Niveau I non compris DESS et ingénieurs	21	122	35	294	285	379
Total niveau I	1 948	2 441	3 250	4 436	5 397	6 185
Total apprentis enseignement supérieur	20 050	26 309	34 621	41 160	45 684	51 186

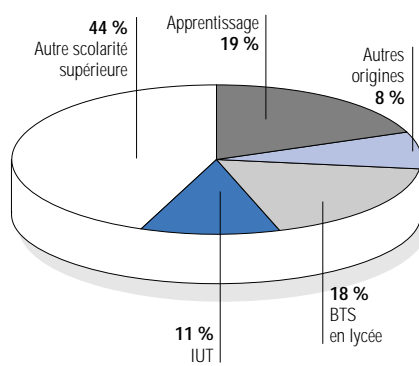
2 Origine des apprentis de première année du niveau III en 2000-2001 (France métropolitaine + DOM)



3 Origine des apprentis ingénieurs en première année en 2000-2001 (France métropolitaine + DOM)



4 Origine des apprentis de niveaux II et I (hors ingénieurs) en première année en 2000-2001 (France métropolitaine + DOM)



PRÉSENTATION

Le poids de l'apprentissage par rapport aux formations scolaires du second degré (niveaux V et IV) est très variable selon les académies et les niveaux de formation.

L'apprentissage représente plus d'un quart de l'ensemble des formations, mais ce poids varie pour le niveau V de 15,8 % dans l'académie de Lille à 40,7 % dans l'académie de Nice et, pour le niveau IV, de 17,2 % dans l'académie de Créteil à 45 % dans l'académie de Paris.

Ainsi au niveau V, 17 académies se situent au dessus de la moyenne nationale qui est de 28,5 % (27,9 % en 1999-2000). Au niveau IV, 13 académies se situent au dessus de la moyenne nationale qui est de 26,4 % (25,4 % en 1999-2000).

La diversité géographique observée d'une académie à l'autre, d'un niveau de formation à l'autre, traduisent des politiques régionales très diverses en matière de développement de l'apprentissage.

DÉFINITIONS

■ **Champ :**

– **second cycle professionnel Éducation nationale** : les élèves dans des établissements du second degré publics et privés sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale préparant un CAP en 1, 2 ou 3 ans, un BEP en 1 ou 2 ans, une mention complémentaire pour le niveau V. Pour le niveau IV, les élèves préparant un baccalauréat professionnel ou un brevet des métiers d'arts (BMA) en 1, 2 ou 3 ans ;

– **second cycle professionnel Agricole** : les élèves dans des établissements du second degré publics et privés sous tutelle du ministère de l'Agriculture préparant un CAP en 1, 2 ou 3 ans, un BEP en 1 ou 2 ans, une mention complémentaire pour le niveau V. Pour le niveau IV, les élèves préparant un baccalauréat professionnel ou un brevet des métiers d'arts en 1, 2 ou 3 ans ;

– **apprentis** : les apprentis sont des jeunes âgés de 16 à 25 ans préparant un diplôme de niveau V (CAP, BEP, MC ou autres diplômes de niveau V) ou de niveau IV (bac professionnel, brevet professionnel, brevet de maîtrise ou autres diplômes de niveau IV) dans le cadre d'un contrat de travail de type particulier, associant formation en entreprise et des enseignements dispensés en centre de formation d'apprentis.

POUR EN SAVOIR PLUS

(Références exhaustives : voir rubrique de même nom en fin d'ouvrage)

Sources

1 *Tableaux statistiques*, n° 6804 pour l'apprentissage.

Voir aussi

Note d'Information, 01.17.

1 Poids de l'apprentissage sur l'ensemble du second cycle professionnel par région et académie en 2000-2001

Régions		Académies		Effectifs du second cycle professionnel				Apprentis		Poids de l'apprentissage (apprentis/ens. 2 nd cycle pro.)	
				Établissements sous tutelle de :							
				Éducation nationale		Agriculture et Pêche		Niveau V		Niveau V	
Niveau V (CAP/BEP/ MC)		Niveau IV (bac pro/ BMA)		Niveau V (CAP/BEP/ MC)		Niveau IV (bac pro/ BMA)		Niveau V		Niveau IV	
Alsace	Strasbourg	14 256	4 762	402	196	9 977	2 008	40,50	28,83		
Aquitaine	Bordeaux	23 206	7 678	4 135	1 041	12 771	2 669	31,84	23,44		
Auvergne	Clermont-Ferrand	10 285	3 797	2 310	739	6 083	1 406	32,57	23,66		
Basse-Normandie	Caen	12 796	4 469	3 562	850	7 633	1 601	31,82	23,14		
Bourgogne	Dijon	12 967	4 156	2 801	584	8 502	1 953	35,03	29,18		
Bretagne	Rennes	23 347	8 471	7 686	1 723	11 713	3 437	27,40	25,21		
Centre	Orléans-Tours	19 335	6 170	3 273	694	12 230	2 867	35,11	29,46		
Champagne-Ardenne	Reims	13 920	4 132	1 655	502	5 974	1 134	27,72	19,66		
Corse	Corse	1 848	571	85	32	1 147	120	37,24	16,60		
Franche-Comté	Besançon	11 148	3 593	1 920	424	5 317	1 858	28,92	31,63		
Guadeloupe	Guadeloupe	6 044	2 171	490	65	1 171	126	15,20	5,33		
Guyane	Guyane	2 186	554	58	19	256	6	10,24	1,04		
Haute-Normandie	Rouen	18 433	5 814	1 137	304	9 148	2 788	31,85	31,30		
Île-de-France	Créteil	33 141	12 244	504	172	11 129	2 577	24,86	17,19		
	Paris	12 761	4 527	81	44	8 246	3 732	39,10	44,95		
	Versailles	38 544	13 581	890	203	12 025	4 038	23,37	22,66		
Languedoc-Roussillon	Montpellier	18 436	5 371	3 370	642	8 949	1 683	29,10	21,87		
Limousin	Limoges	5 449	2 092	961	318	2 491	811	27,99	25,18		
Lorraine	Nancy-Metz	24 368	7 902	1 410	441	10 271	3 030	28,49	26,64		
Martinique	Martinique	6 141	1 866	227	48	1 309	142	17,05	6,91		
Midi-Pyrénées	Toulouse	19 495	6 378	3 502	1 154	10 241	2 577	30,81	25,49		
Nord - Pas-de-Calais	Lille	54 482	16 488	2 944	886	10 764	4 241	15,79	19,62		
Pays de la Loire	Nantes	25 387	9 240	7 520	1 736	17 944	6 430	35,29	36,94		
Picardie	Amiens	20 232	5 596	2 512	527	7 527	2 031	24,87	24,91		
Poitou-Charentes	Poitiers	12 579	3 967	3 521	791	9 734	2 491	37,68	34,36		
Provence - Alpes - Côte-d'Azur	Aix-Marseille	22 899	7 414	2 006	394	12 483	3 942	33,39	33,55		
	Nice	12 583	4 384	687	134	9 120	1 645	40,73	26,69		
Pays de la Loire	Nantes	26 812	9 661	8 084	1 626	18 574	6 172	34,74	35,35		
Picardie	Amiens	21 842	5 569	2 552	528	7 529	2 057	23,58	25,23		
Poitou	Poitiers	13 094	4 134	3 721	752	9 612	2 441	36,37	33,32		
La Réunion	La Réunion	12 308	2 845	784	114	2 708	753	17,14	20,29		
Rhône-Alpes	Grenoble	22 255	6 912	5 006	748	9 293	3 275	25,42	29,95		
	Lyon	24 508	8 106	3 382	904	9 177	3 984	24,76	30,66		
TOM	Mayotte	1 231	56	167	-	-	-	0,00	0,00		
	Saint-Pierre-et-Miquelon	108	21	-	-	-	-	0,00	0,00		
	Nouvelle-Calédonie	4 332	1 160	581	58	28	-	0,57	0,00		
	Polynésie française	5 480	774	472	-	-	-	0,00	0,00		
	Wallis-et-Futuna	239	23	49	-	-	-	0,00	0,00		
Total		546 729	177 285	70 090	16 487	245 361	69 355	28,46	26,36		

PRÉSENTATION

Selon les résultats provisoires issus d'enquêtes rapides, au cours de l'année scolaire 2001-2002, 387 700 jeunes sont en formation dans les centres de formation d'apprentis de la métropole et des DOM (apprentis, CPA, CLIPA et jeunes sous contrat de qualification) et 2 600 en section d'apprentissage.

Pour la première fois depuis 1992, le nombre d'apprentis préparant un diplôme de l'Éducation nationale diminuerait. Les CFA sous tutelle de l'Éducation nationale :

Malgré la baisse, le niveau V continue de concentrer l'essentiel des effectifs : 223 880 apprentis préparent un diplôme CAP/BEP ou un titre homologué. Toutefois, la part, dans l'ensemble des apprentis, de ceux préparant un diplôme de ce niveau, ne cesse de décroître : 66,6 % des effectifs contre 68,0 % en 2000 et 69,8 % en 1999. Les préparations aux BEP perdent 2,7% de leurs effectifs.

Cette baisse des effectifs en niveau V est en partie compensée par le développement de l'apprentissage aux niveaux supérieurs ou équivalents au baccalauréat. Le nombre d'apprentis préparant un diplôme de niveau IV augmente de 2,0 %, malgré la baisse observée pour le baccalauréat professionnel. Pour le niveau III, le nombre d'apprentis augmente de 5,0 % par rapport à l'année précédente, et de 6,4 % pour les niveaux II et I. Ces taux de croissance relatifs à des effectifs bien moindres qu'au niveau V sont toutefois moins importants que ceux observés l'an passé **1**.

Selon les régions, le développement de l'apprentissage est inégal. Douze académies conservent ou gagnent des effectifs, les autres voient leur nombre d'apprentis baisser **1**.

À l'inverse des CFA sous tutelle de l'Éducation nationale, la croissance des CFA agricoles se poursuit, mais à un rythme beaucoup plus modéré que par le passé (+ 1 %).

DÉFINITIONS

■ **Les apprentis** sont des jeunes âgés de 16 à 25 ans qui préparent un diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique (ou un titre homologué) dans le cadre d'un contrat de travail de type particulier, associant une formation en entreprise – sous la responsabilité d'un maître d'apprentissage – et des enseignements dispensés dans un centre de formation d'apprentis.

■ **Champ de l'enquête.** Ensemble des apprentis, y compris les CFA « agriculture ».

■ **BEP.** Brevets d'études professionnelles.

■ **BEPA.** Brevets d'études professionnelles agricoles.

■ **BPA.** Brevets professionnels agricoles.

■ **BTS.** Brevets de techniciens supérieurs.

■ **BTSA.** Brevets de techniciens supérieurs agricoles.

■ **CAP.** Certificats d'aptitude professionnelle.

■ **CAPA.** Certificats d'aptitude professionnelle agricole.

■ **CFA.** Centres de formation d'apprentis.

■ **CLIPA.** Classes d'initiation préprofessionnelle par alternance.

■ **DUT.** Diplômes universitaires de technologie.

■ **MC.** Mentions complémentaires.

■ **TH.** Titres homologués.

POUR EN SAVOIR PLUS

(Références exhaustives : voir rubrique de même nom en fin d'ouvrage)

Sources

1 2

CFA « Éducation » : enquête n° 10 (Enquête rapide sur les effectifs en CFA) de la Direction de la programmation et du développement (DP&D) du ministère de l'Éducation nationale - résultats provisoires.

CFA « Agriculture » : prévisions réalisées en septembre 2001 par le ministère de l'Agriculture et de la Pêche.

Voir aussi

Notes d'Information, 98.08, 98.43, 01.17.

1 Effectifs des apprentis par région et académie en 2001-2002 (résultats provisoires) (1)

(France entière)

Régions	Académies	Sous tutelle de l'Éducation nationale				Apprentis dans CFA sous tutelle de l'Agriculture et de la Pêche	Total
		CFA	CPA/CLIPA	Contrats de qualification	Sections apprentissage		
Alsace	Strasbourg	12 500	-	613	-	594	13 707
Aquitaine	Bordeaux	14 342	336	922	89	2 129	17 818
Auvergne	Clermont-Ferrand	6 604	-	58	93	1 068	7 823
Basse-Normandie	Caen	8 565	192	295	32	1 098	10 182
Bourgogne	Dijon	10 154	181	332	-	1 461	12 128
Bretagne	Rennes	14 783	183	791	360	1 287	17 404
Centre	Orléans-Tours	15 315	459	225	377	1 722	18 098
Champagne-Ardenne	Reims	7 215	164	62	-	689	8 130
Corse	Corse	1 194	-	55	-	50	1 299
Franche-Comté	Besançon	7 007	201	64	483	1 420	9 175
Haute-Normandie	Rouen	12 895	471	246	-	1 430	15 042
Île-de-France	Paris	17 967	639	1 729	-	-	20 335
	Créteil	17 574	851	294	-	-	18 719
	Versailles	21 648	1 426	1 537	-	-	24 611
	Total Île-de-France	57 189	2 916	3 560	-	1 373	65 038
Languedoc-Roussillon	Montpellier	10 887	112	397	207	976	12 579
Limousin	Limoges	2 992	100	91	24	440	3 647
Lorraine	Nancy-Metz	13 776	184	824	-	1 082	15 866
Midi-Pyrénées	Toulouse	13 170	560	840	316	1 466	16 352
Nord - Pas-de-Calais	Lille	15 142	269	486	39	1 834	17 770
Pays de la Loire	Nantes	26 711	438	192	-	2 115	29 456
Picardie	Amiens	9 862	465	222	-	1 196	11 745
Poitou-Charentes	Poitiers	11 800	561	252	314	1 130	14 057
Provence - Alpes - Côte-d'Azur (PACA)	Aix-Marseille	18 214	550	304	176	-	19 244
	Nice	9 834	560	70	9	-	10 473
	Total PACA	28 048	1 110	374	185	2 452	32 169
Rhône-Alpes	Grenoble	13 995	458	544	-	-	14 997
	Lyon	15 663	223	1 033	45	-	16 964
	Total Rhône-Alpes	29 658	681	1 577	45	2 069	34 030
France métropolitaine		329 809	9 583	12 478	2 564	29 081	383 515
La Réunion		3 305	-	-	-	351	3 656
Martinique		1 359	-	-	-	(2)	1 359
Guadeloupe		1 342	-	-	-	76	1 418
Guyane		234	-	24	-	(2)	258
Nouvelle-Calédonie		-	-	-	-	28	28
DOM-TOM		6 240	-	24	-	455	6 719
France entière		336 049	9 583	12 502	2 564	29 536	390 234

(1) Résultats de l'enquête rapide au 31 décembre 2001.

(2) Non-répondants.

2 Effectifs d'apprentis en CFA sous tutelle de l'Éducation nationale par niveau et diplôme en 2001-2002 (1) (France métropolitaine + DOM)

	Effectifs 2001-2002
CAP + titres homologués	171 123
BEP	46 517
Mentions complémentaires	6 241
Total niveau V	223 881
BP + titres homologués	34 451
Bac professionnel	29 701
Total niveau IV	64 152
BTS	23 975
DUT + titres homologués	8 022
Total niveau III	31 997
Ingénieurs	5 436
Autres	10 583
Total niveaux I et II	16 019
Total général	336 049

(1) Résultats de l'enquête rapide au 31 décembre 2001.

PRÉSENTATION

Au 1^{er} février 2000, soit sept mois après avoir quitté le CFA sans poursuivre une formation (dans un CFA, un établissement ou à l'université), 7 apprentis sur 10 (tous diplômés confondus) sont en emploi (aidé et non aidé). Parmi eux, 65,6 % occupent un emploi non aidé, 5,9 % bénéficient d'un emploi de qualification ou d'adaptation et 1,3 % d'un emploi jeune ou d'un CES/contrat d'orientation. Enfin, 18,6 % des apprentis recherchent un emploi.

L'amélioration de la conjoncture économique profite aux apprentis qui se présentent sur le marché du travail. Ainsi, parmi l'emploi non aidé, les CDI prédominent (38,1 %) par rapport aux CDD qui ne représentent que 17,2 %. Il semble que le BP présente les meilleurs taux d'insertion, puisque 8 sur 10 diplômés de BP ont un emploi non aidé. En revanche, la situation des apprentis peu ou non diplômés reste difficile ; moins de la moitié d'entre eux ont un emploi non aidé et leur chômage reste élevé **1**.

Le niveau de formation est, comme le diplôme, un facteur déterminant du taux d'insertion. Les sortants de formations universitaires (niveau supérieur) sont 84 % en emploi non aidé, contre 63,5 % pour le niveau V. Les taux d'insertion pour les niveaux IV et III sont très proches (alors que ce n'était pas le cas l'année précédente).

Posséder un diplôme est un plus sur le marché du travail. La différence du taux d'emploi non aidé entre sortant de BTS et possédant le diplôme est de 5 points en faveur de ceux qui ont leur BTS. De même, avoir complété sa formation par une mention complémentaire (MC) favorise l'insertion. Le taux d'insertion à l'issue d'une MC de niveau IV est de 81 %, alors qu'il n'est de 76 % pour ce même niveau de formation **2**.

Des disparités sont observées selon la spécialité de formation. Tous diplômés confondus, à l'exception des BTS, le secteur de la production affiche de meilleurs résultats que le secteur des services.

Dans la production, pour les titulaires de CAP-BEP, les taux d'emploi varient de 55,3 % à 79,2 %. Les taux d'emploi favorables concernent les spécialités de la mécanique générale, de l'électricité et de la chimie. Pour les bacheliers professionnels, on retrouve la spécialité de la mécanique à laquelle s'ajoutent le bâtiment et l'agroalimentaire.

Pour les services, ce sont les diplômés de BTS qui enregistrent des scores élevés. Les formations liées à la communication/informatique sont particulièrement favorables. Pour les autres diplômés, les spécialités du transport et de l'accueil-hôtellerie ont un net avantage. Enfin, le commerce illustre la coupure nette entre les niveaux de diplômes. Les titulaires de BTS ont des taux d'emploi supérieurs à la moyenne des services, alors que c'est l'inverse pour les diplômés de CAP-BEP et de baccalauréat professionnel **3**.

DÉFINITIONS

■ **Niveaux II et I.** 2^e année de DSAA, DECF, DESS, ingénieur et titres homologués de niveaux II et I.

■ **Niveau III.** BTS en 1 an, années terminales de BTS en 2 ou 3 ans, DMA en 1 an, 2^e année de DMA en 2 ans, 1^{re} année de DSAA, 2^e année de DUT et titres homologués de niveau III.

■ **Niveau IV.** Années terminales de BP, BT, MC de niveau IV, bac technologique, bac pro en 1 an, années terminales de bac pro en 2 ou 3 ans, BMA en 1 an, années terminales de BMA en 2 ou 3 ans, 1^{res} années de BTS en 2 ou 3 ans, 1^{res} années de DMA et DUT, brevet de maîtrise, et titres homologués de niveau IV.

■ **Niveau V.** CAP en 1 an, années terminales de CAP en 2 ou 3 ans, BEP en 1 an, MC de niveau V, 1^{res} années de BT, bac pro, BMA, brevet de compagnon et titres homologués de niveau V.

■ **Niveau V bis.** 1^{res} années de CAP en 2 ou 3 ans, 1^{re} année de BEP.

■ **Niveau supérieur.** Licence, maîtrise, DEUG... (autres que niveaux II et I).

■ **Emploi aidé.** Emploi faisant l'objet d'aides diverses de l'État.

■ **MC.** Mentions complémentaires.

POUR EN SAVOIR PLUS

(Références exhaustives : voir rubrique de même nom en fin d'ouvrage)

Sources

1 à 3 « Situation des apprentis au 1^{er} février 2000 », enquête annuelle auprès de l'ensemble des CFA.

Voir aussi

Notes d'Information, 99.07, 99.08, 02.25, 02.26.

1 Situation des sortants d'apprentissage au 1^{er} février 2000 selon le diplôme possédé (%)

Niveaux (1)	Emploi non aidé								CAQ			CES, CO	Emplois-jeunes	SN	Stage	Inacti-vité	Chô-mage
	Total	Agent public	CDI	CDD	Inté-rim	Installé à son compte	Aide familial	Engagé	Total	CQ	CA						
Non diplômé	49,5	0,4	21,6	15,7	10,1	0,2	0,4	1,1	3,9	3,6	0,3	1,3	0,9	1,3	5,7	3,9	33,6
Brevet, CFG	41,9	0,5	17,6	11,7	10,0	0,1	0,6	1,4	6,0	5,6	0,4	2,5	0,9	0,9	7,5	6,3	34,0
CAP-BEP	67,7	0,8	38,3	18,7	8,2	0,4	0,2	1,1	7,6	7,1	0,5	0,4	0,5	1,7	1,7	2,7	17,6
BP	81,1	0,7	57,4	16,5	3,9	2,0	0,3	0,3	4,4	4,0	0,4	0,1	0,1	6,0	0,6	1,8	5,9
BT	72,2		48,1	14,9	4,2	2,8	2,1	0,1	4,8	4,0	0,8		1,0	6,3	3,1	1,6	10,9
Bac techno.	63,7	1,3	40,2	14,8	6,1	1,0	0,2	0,1	8,5	7,9	0,6	0,1	3,5	5,8	1,3	2,6	14,3
Bac pro	73,9	1,6	45,2	17,3	8,5	0,3	0,4	0,6	5,5	4,8	0,7	0,1	0,7	7,6	1,6	2,1	8,4
Bac général	72,8	1,4	50,8	15,8	3,7	0,7	0,1	0,3	3,7	3,5	0,2	0,3	0,8	6,3	2,8	3,0	10,2
BTS	79,8	1,4	54,7	18,0	4,8	0,6	0,1	0,2	2,8	2,5	0,3	0,1	0,8	7,1	0,9	1,1	7,5
Total	65,6	0,9	38,1	17,2	7,7	0,5	0,3	0,9	5,9	5,5	0,4	0,6	0,7	3,1	2,7	3,0	18,6

2 Situation au 1^{er} février 2000 des sortants d'apprentissage selon le niveau de formation (%)

Niveaux (1)	Emploi non aidé								CAQ			CES, CO	Emplois-jeunes	SN	Stage	Inacti-vité	Chô-mage
	Total	Agent public	CDI	CDD	Inté-rim	Installé à son compte	Aide familial	Engagé	Total	CQ	CA						
II et I	78,6	0,8	61,2	13,6	2,3	0,4		0,3	0,7	0,2	0,5	0,1	0,1	9,4	0,3	0,5	10,3
Supérieur	84,0	0,7	66,4	13,0	2,2	0,1		0,6	0,9	0,9	0,2	0,1	6,6	1,6	1,1	6,4	
III	76,4	1,5	48,7	19,2	6,0	0,6	0,3	0,1	3,4	2,9	0,5	0,1	1,2	8,7	1,5	1,6	7,3
IV	76,0	1,2	48,0	17,9	6,8	1,1	0,5	0,5	4,7	4,3	0,4	0,1	0,9	5,9	1,2	2,2	8,9
V	63,5	0,7	34,1	18,1	8,9	0,3	0,3	1,1	7,5	7,0	0,5	0,6	0,6	1,2	2,6	3,0	21,0
V bis	42,1	0,7	20,2	12,4	7,3	0,2	0,2	1,1	4,9	4,7	0,2	2,0	0,7	1,3	7,8	6,0	35,2
Total	64,7	0,8	37,4	17,1	7,7	0,5	0,3	0,9	5,9	5,5	0,4	0,6	0,7	3,0	2,9	3,1	19,0

(1) Voir rubrique « Définitions ».

3 Part des apprentis en emploi non aidé selon le diplôme possédé et le domaine de formation (en %) – Février 2000

Domaines de formation	Non diplômé	CFG, brevet	CAP-BEP	BP	Bac. techno.	Bac pro	Bac général	BTS
Forêts, aménagement paysager	45,1		63,7	68,9		65,6		62,7
Productions végétales, animales et cultures			62,6			69,2		67,7
Chimie, plasturgie, papiers, cartons, énergie	60,7		79,2	78,3		78,4	77,3	78,1
Agroalimentaire	47,8	43,3	71,5	80,4		80,2		75,8
Mines, carrières, génie civil			75,3					
Bâtiment	50,5	47,5	72,2	80,6		85,7		
Bois, ameublement	58,5	39,8	69,1	87,0		72,8		
Matériaux souples			55,3					
Mécanique générale, aéronautique et spatiale			78,7			80,2		69,1
Moteurs, mécanique auto	52,7	44,1	70,2	79,9		79,6		
Structures métalliques	48,1	49,2	69,1			69,9		
Électricité, électronique	59,3		75,2	73,1		78,8		63,3
Technologies industrielles et de commande						62,9		77,5
Total domaine de la production	51,3	44,9	71,3	78,8	68,8	75,4	70,6	72,7
Transport, finances, comptabilité	68,4		82,6		54,2	73	77,7	84,2
Commerce, vente	39,0	35,4	61,4	80,9	65,4	66,7	64,1	84,4
Communication, information			53			82,3		85,9
Travail social, animation culturelle, sportive			60,7			69,8		
Santé			44,8	91,5	66,8		81,1	
Accueil, hôtellerie, tourisme	38,1	31,5	71,5	82,1		77,9		79,9
Coiffure, esthétique		27,8	49,9	81,6				
Services à la collectivité								65,2
Total des services	44,8	37,4	61,2	84,3	61,7	72,5	73,6	83,7
Ensemble des domaines	49,4	41,8	67,7	81,1	63,8	74,0	72,9	79,7

Tableaux 1 et 2 – CDI : contrat à durée indéterminée. CDD : contrat à durée déterminée. CAQ : contrat d'adaptation et de qualification. CQ : contrat de qualification. CA : contrat d'adaptation. CES : contrat emploi-solidarité. CO : contrat d'orientation. SN : service national.

Tableau 3 – CFG : certificat de formation générale. CAP : certificat d'aptitude professionnelle. BEP : brevet d'études professionnelles. BP : brevet professionnel. BT : brevet de technicien. BTS : brevet de technicien supérieur.